

***Avis rectificatif
concernant l'appel
d'offres ouvert
n° 50/2009, relatif à
la réalisation pour
le compte de
l'ANAPEC
d'enquêtes de
contrôle qualité
basée sur la
démarche «client
mystère» sur
l'ensemble des
agences du réseau.***

Il est porté à la connaissance du grand public que les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des attestations visées aux paragraphes c), d), f) et le dossier additif ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une déclaration faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

L'objet de l'appel d'offres est la réalisation pour le compte de l'ANAPEC d'enquêtes de contrôle qualité basée sur la démarche «client mystère» sur l'ensemble des agences du réseau.

La date d'ouverture des plis :
22/12/2009 à 12h.



Des compétences pour l'emploi,
des emplois pour les compétences.